Publié et certifié exécutoire le 26/10/2026

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_21-DE

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

Commune de Trignac

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

du mercredi 14 octobre 2026

DEL_20261014_21

Nombre de Conseillers	
En exercice	**29**
De présents	**27**
De votants	**29**

L'an deux mille vingt-six, le quatorze octobre,
Le Conseil Municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur LEMESTRE, Maire,

Etaient présents :

Gilbert LEMESTRE – Alice RIAUD – Denis DIDELON – Christelle CARO Gabriel MULET – Béatrice BERNARD – Jérémy BOUVIER Françoise ALBERT – Dominique BURGEOT – Philippe TIMMERMAN Christelle TERREFON – Nicolas SELON – Guillaume GIRAULT Nathalie RENAUDINEAU – Patrick COUVRAND – Yvette BERTRAIS Blandine BAZIN – Sylvie BRANGER –-Sandrine FORESTIER-MERIAU – Christelle ABRANTES – Laurence FREMINET – Gilles BRIAND – Laurence DUPONT – Sébastien WAIRY – Emilie CORDIER – Guillaume HENNEQUIN

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son mandat à Laurence FREMINET
- Patrick FOUCHE a donné son mandat à Yvette BERTRAIS

Absent :
Cyrille CORNET (arrive à 18h59)

Objet :

Loire-Atlantique Développement -SPL (LAD-SPL)

Désignation des représentants du Conseil Municipal

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
15 octobre 2026

Et que la convocation avait été faite le
07 octobre 2026

Mme Christelle ABRANTES a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Exposé

Loire-Atlantique développement est l'agence départementale d'ingénierie au service des collectivités et des porteurs de projets de Loire-Atlantique.

Elle mobilise des compétences pluridisciplinaires dans les domaines de l'aménagement et du renouvellement urbain, de la construction, de l'architecture, du paysage et du patrimoine, de la rénovation énergétique, des énergies renouvelables, de la biodiversité et du tourisme responsable. Engagée aux côtés des territoires, l'Agence accompagne les collectivités à chaque étape, de l'étude de faisabilité à la réalisation des travaux. Elle propose un appui opérationnel et une approche intégrée, permettant de sécuriser et concrétiser les projets, dans le respect des enjeux environnementaux, sociétaux et locaux.

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Envoyé en préfecture le 22/10/2026
Reçu en préfecture le 22/10/2026
Publié le
ID : 044-214402109-20261014-DEL_20261014_21-DE

Loire-Atlantique développement agit comme un levier au service de l'intérêt général et de la mise en œuvre des politiques publiques, pour améliorer durablement la qualité et le cadre de vie des habitants.

Le Conseil Municipal est représenté au sein de l'assemblée spéciale de LAD-SPL.

VU la délibération n°DEL_20261002_02 en date du 2 octobre 2026, portant élection du Maire,

VU la délégation du conseil municipal au Maire en date du 14 octobre 2026,

Considérant la proposition de M. le Maire de désigner Mme Christelle CARO, déléguée à l'assemblée spéciale de LAD-SPL.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE

Article 1 : De désigner Mme Christelle CARO obtenant **22** voix, sur 29 suffrages exprimés, déléguée à l'assemblée spéciale de LAD-SPL.

Article 2 : D'autoriser le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

Pour	22
Contre	0
Absentions	7



Pour extrait conforme
Le Maire
Gilbert LEMESTRE